



Seine et Marne - Essonne

DISPOSITIF TRACFIN

Arthur Loyd 77-91 – Mise à jour septembre 2021

Chers clients,

Dans le cadre de la lutte **contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la fraude fiscale**, les professionnels de l'immobilier, au même titre que d'autres professions telles que les banques, notaires, etc...doivent collecter un certain nombre de documents et d'informations sur leurs clients, dans les opérations d'achat, de vente ou de locations de biens notamment.

Conformément au **dispositif TRACFIN**, notre obligation de vigilance doit être exécutée avant d'assister notre client dans son projet : nous devons parfaitement connaître l'identité de nos clients, l'origine et la destination des fonds sur la base de document probant, connaître son projet.

Pour cela, dès le commencement de notre relation, nous vous remercions de nous transmettre les documents suivants :

Pour une personne physique :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Une attestation de ressource (personne en nom propre)
- Un justificatif de domicile

Pour une personne morale :

- Un k-bis de moins de trois mois
- Les statuts de la personne morale
- Les comptes annuels des trois derniers exercices
- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal ou statutaire de la personne morale
- Une liste récente des actionnaires/associés personnes physiques détenant au moins 25% des parts ou actions de la société et une copie de leur pièce d'identité

D'autres documents peuvent vous être réclamés au cours de l'évolution de nos relations d'affaires, et ce en application du dispositif TRACFIN obligatoire.

Lorsque nous ne sommes pas en mesure de recueillir les informations demandées, le Code Monétaire et Financier (CMF) contraint le professionnel à ne pas établir, ni poursuivre la relation d'affaire.

Nous mettons en œuvre tous les moyens permettant de garantir à nos clients la confidentialité de toutes les informations qui nous sont confiées.

Par ailleurs, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées disposent d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification des données les concernant.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre diligence et vous prions d'agréer chers clients, nos salutations distinguées.

Agence Arthur Loyd 77-91